

Questions orales

[Français]

LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROITON DEMANDE QUI SERA NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Justice.

J'aimerais lui demander s'il a l'intention de nommer bientôt officiellement le nouveau président à la Commission de réforme du droit. Dans l'affirmative, qui sera nommé à ce poste?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai nommé un nouveau président, il y a quelque temps, M. le juge Antonio Lamer de la Cour supérieure du Québec, vice-président de la Commission à l'heure actuelle et qui deviendra président à l'expiration du mandat du président actuel.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICELA TENEUR DU TÉMOIGNAGE DU JUGE LAMER À LA CECO—LA
POSITION DU MINISTRE

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je voudrais, afin de bien protéger l'intégrité de la magistrature, demander au ministre s'il est au courant que le juge Lamer a comparu à huis clos devant le juge Réal Brunet, à la Commission d'enquête sur le crime organisé, et s'il connaît la teneur de ce témoignage du juge Lamer?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Je ne suis pas au courant de ces témoignages, ce qui s'explique si l'audience a eu lieu à huis clos.

[Français]

M. Matte: Monsieur le président, je désire poser une dernière question supplémentaire.

Je voudrais demander au ministre comment il se fait qu'il ne soit pas au courant d'une chose aussi importante que celle-là. Si on nomme comme président quelqu'un qui sera appelé à orienter la nouvelle législation relative au droit, le ministre pourrait-il alors dire à la Chambre s'il va faire enquête à ce sujet, afin de savoir quelle a été la teneur du témoignage du juge Lamer à la Commission d'enquête sur le crime organisé?

[Traduction]

M. Basford: Le président désigné fut nommé vice-président il y a quatre ans environ, et il semble que la question fut alors étudiée par mon prédécesseur.

* * *

LES COALITIONSLE CAS DE THOMCOR HOLDINGS LIMITED—LA QUESTION DES
POURSUITES

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant de

[M. Richardson.]

la Consommation et des Corporations, qui qu'il soit aujourd'hui. Le ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si, à la suite du travail diligent du député de Central Nova et des membres du personnel de recherche du caucus, son ministère a jugé bon de porter des accusations devant le tribunal provincial à Montréal au sujet des infractions à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions commises par Thomcor Holdings Limited, propriétaire des boutiques hors-douane à Dorval et à Mirabel?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre suppléant de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le ministre suppléant de la Consommation et des Corporations est le même aujourd'hui qu'hier, le même monsieur occupera le poste demain et jusqu'à ce que ministre permanent soit nommé.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: En avez-vous assez des Postes?

M. Mackasey: En attendant, il a hérité d'un secrétaire parlementaire très compétent qui peut répondre à ces questions.

M. Art Lee (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense que le député sait très bien que le ministère n'a pas l'habitude de dire si les enquêtes sont faites par le directeur des enquêtes sur les coalitions.

Des voix: Des accusations.

Une voix: Que cachez-vous?

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, pour la gouverne du ministre suppléant et du secrétaire parlementaire, une accusation a en réalité été portée devant le tribunal provincial le 17 mars. Ce renseignement est gratuit.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALEL'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS—DEMANDE DE
RAPPORT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au solliciteur général. Maintenant que le ministère de la Consommation et des Corporations a donné le ton, pour ainsi dire, je me demande quand il fera enquête sur les renseignements que lui a fournis le député de Central Nova et quand il prendra des mesures à ce sujet. Le ministre peut-il nous dire quand nous connaissons vraisemblablement les résultats du travail de son ministère?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, la GRC enquêtait sur la question bien avant que le député de Central Nova ne la soulève à la Chambre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Presque un an plus tôt, monsieur l'Orateur.

Une voix: Allons donc!